

A PROPOS DE *MAGUER*

Tout signifié remonte à une image archaïque qui lui confère son sens; et le problème, dans chaque cas, est d'identifier la nature de cette image. C'est elle, et elle seule, qui peut soustraire l'hypothèse étymologique à l'intuition, à la vraisemblance subjective, pour la fonder concrètement et objectivement (PIERRE GUIRAUD, *Dictionnaire des étymologies obscures*. Payot, Paris, 1982, p. 26).

MARIE-FRANCE DELPORT
Université de Paris IV

L'histoire de la conjonction médiévale *maguer* (*que*), et de sa variante *maguera*, est curieuse. Ce vocable, dont la sémiologie –au moins pour *maguer*– ne suggère de rapprochement possible avec aucun autre élément adverbial ou relateur de l'espagnol, connaît un usage extrêmement fréquent jusqu'au début du 14e. s., perd ensuite ses lettres de noblesse –aux yeux, par exemple, d'un don Juan Manuel¹– pour tomber en désuétude dès la fin du 14e s.². Son origine le plus communément admise est le vocatif de l'adjectif grec μακάριος. Corominas, dans le DCELC, en retrace ainsi l'histoire sémantique: «muy empleado en los clásicos con el valor de '¡hombre dichoso!', '¡querido amigo!' [ce vocatif] como exclamación, con el valor de 'dichosamente' pasó a significar 'ojalá'» (...) «de ahí pasó a tomar valor concesivo por una especie de cortesía demostrada al interlocutor afectando desear que suceda lo que él nos objeta». Un tel parcours est plausible et Corominas invoque, pour l'étayer, l'évolution sémantique parallèle du catalan *baldament*³ et celle d'*ojalá*, attestée couramment dans l'espagnol familier d'Argentine et de Colombie⁴; il ajoute, de façon plus allusive cette fois, que «la misma evolución puede sospecharse en *siquiera* (sí quiera Dios, 'así Dios quiera')»⁵.

¹ Sur l'expression de la concession en espagnol médiéval, et sur ce point particulier, voir José Vallejo, «Sobre un aspecto estilístico de D. Juan Manuel – Notas para la historia de la sintaxis española», *Homenaje a Menéndez Pidal*, 3 vols., Hernando, Madrid, 1925, t. II, pp. 63-85.

² Voir également: JAMES E. ALGEO, «The Concessive Conjunction in Medieval Spanish and Portuguese; its Function and Development», *Romance Philology*, vol. 26, number 3, February 1973, pp. 532-545. JOSÉ LUIS RIVAROLA, *Las Conjunctiones Concesivas en Español Medieval y Clásico: contribución a la sintaxis histórica española*, Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 1976.

³ D'un 'alegremente' étymologique –encore présent dans le *baudamén* du béarnais– on serait passé à 'ojalá' en catalan médiéval, puis au 'aunque' du catalan moderne.

⁴ Voir, par ex., CHARLES E. KANY, *Sintaxis hispanoamericana*, Gredos, Madrid, 1969, p. 443.

Sur la critique de l'analyse proposée pour l'exemple de Quevedo, voir RIVAROLA, *op. cit.*, p. 19, n. 21. La lecture «désidérative» de *ojalá* n'y fait aucunement problème.

⁵ Rivarola y adjoint le cas du port. *embora* (*op. cit.*, p. 19, n. 21).

Si l'on s'en tient, tout d'abord, au cas de *baldament* et d'*ojalá*, tous deux, comme *maguer*, à un moment de leur histoire se révèlent aptes à entrer dans des constructions syntaxiques qui expriment le souhait; ils partagent la même capacité référentielle, celle de renvoyer à une attitude mentale qu'on peut appeler désidérative. Puis on les voit devenir capables de faire référence à un autre mouvement de l'esprit, concessif, dans le même temps qu'ils s'insèrent dans des constructions syntaxiques nouvelles, nécessairement constituées, cette fois, de deux propositions (l'une pouvant se réduire à un mot, par ex. «maguera niña»), ce qui n'était pas le cas précédemment. Cette seconde capacité référentielle, pour *maguer* et *baldament*, semble supplanter la première, alors que pour *ojalá* les deux aptitudes coexistent dialectalement.

De cette répétition d'un même parcours sémantique, faut-il conclure qu'elle reflète un lien de nature entre souhait et concession, que ces deux attitudes mentales offrent, dans l'expérience, des points communs tels que l'idée de dire l'une avec les moyens de l'autre se soit en quelque sorte imposée? Certes non. La mise en rapport de ces attitudes était possible, elle ne présentait aucun caractère de nécessité. Sans doute est-on devant un phénomène analogue à celui qu'on a étudié précédemment, à propos du lexique du regard et du respect⁶: le passage d'une conceptualisation à une autre, qui s'est produit une première fois — pour *maguer* ou, peut-être, bien antérieurement pour un autre vocable — s'est institutionnalisé en langue (dans une langue ou dans une famille de langues), est devenu une sorte de matrice d'évolution sémantique⁷, un code de lecture pour d'autres vocables: il suffit alors que les locuteurs leur reconnaissent une affinité avec le modèle pour que se répète, à leur propos, le même parcours sémantique. Mais si ce parcours est commun, il s'applique à chaque fois à des éléments de départ différents, dont l'histoire en amont est singulière. Chaque signe a sa spécificité radicale, dite par la différence des signifiants. Le «souhait» n'était pas dit semblablement, ou plutôt chacun des mots en cause ne parlait pas semblablement du «souhait», n'en disait pas la même chose; chacun parlera différemment de la «concession», en dira autre chose. En outre, le parcours du «souhait» à la «concession», s'il se produit dans divers cas, ne s'effectue sans doute pas à l'identique. Il est probablement faux d'imaginer qu'on passe directement de l'une de ces capacités référentielles à l'autre. Le locuteur placé devant une situation d'expérience désidérative D recourt pour la dire à un vocable, *maguer*. Si un jour, placé devant une situation d'expérience différente, schématisable en un mouvement mental concessif C, ce locuteur recourt au même *maguer*, faut-il imaginer que ce *maguer* auquel il associait étroitement la conceptualisation D il l'a senti apte à parler de C parce qu'il pouvait reconnaître un lien, un point commun entre C et D? Parce qu'il

⁶ Voir MARIE-FRANCE DELPORT, «*Miradas y miramientos* – L'égard et le regard», *Hommage à Bernard Pottier*, 2 vols, Klincksieck, Paris, 1988, t. I, pp. 233-240.

⁷ Cette notion est empruntée à Pierre Guiraud. Dans les *Structures étymologiques du français*, Larousse, Paris, 1967, pp. 144-155, dans la *Sémiologie de la sexualité*, Payot, Paris, 1978, pp. 9-11, et dans le *Dictionnaire des étymologies obscures*, op. cit., pp. 13-27, il expose, et illustre par des exemples, ce que peuvent être ces «matrices proto-sémantiques» fondatrices.

pouvait lire la concession comme une espèce de souhait? N'est-ce pas plutôt que *maguer* disait quelque chose de plus général que le souhait, quelque chose qui pouvait effectivement servir à parler du souhait, mais qui pouvait aussi convenir à l'expression de la concession?

Les évolutions sémantiques ne mènent pas directement d'une valeur spécifique à une autre valeur spécifique. Elles passent plus probablement par une généralisation qui, du coup, rend possible l'application à un nouvel emploi spécifique. Cette conceptualisation plus générale, qu'on a dû lire dans *maguer*, il faut tenter de lui donner forme. Et, pour cela, élargir le champ d'observation à d'autres expressions de la «concession».

* * *

L'éventail des conjonctions et locutions que l'espagnol moderne peut mettre à contribution pour dire la relation concessive paraît largement ouvert, plus encore, semble-t-il, qu'il ne l'est pour l'expression d'autres relations logiques (causales, conditionnelles, etc.). Au point que les grammairiens de la Real Academia⁸ avouent leur impuissance à en dresser la liste... dresser la liste exhaustive: «Las conjunciones y locuciones concesivas ofrecen gran variedad sin contar con que los escritores pueden emplear ocasionalmente muchas que no están catalogadas en las gramáticas». De la consultation des diverses grammaires et dictionnaires on retire le sentiment qu'une grande quantité de mots peuvent servir à dire la concession, qu'il en est bien peu de strictement «concessifs». Si l'on s'en tient aux locutions les plus couramment recensées, certaines servent par ailleurs à l'expression de relations temporelles, d'autres ou les mêmes à celle de relations causales, à celle encore de la condition. Le même constat pourrait être fait en français, en latin et en bien d'autres langues sans doute; il vaudrait tout autant pour l'espagnol ancien. D'un état de langue à l'autre on verrait aussi que certains mots reconnus comme concessifs à date ancienne sont ensuite employés comme causals: c'est le cas, bien connu, de *puesto que*, *dado que* et parfois *supuesto que*, de *comoquier(a) que* également; à l'inverse *pero que* vient d'un PER HOC du latin post-classique, 'por esto', dont Vallejo et Corominas disent que «empleado de preferencia en frases negativas, tomó el sentido adversario de 'sin embargo'». On veut aussi parfois que des mots réputés «concessifs» soient devenus temporels. Ainsi Vallejo fait état d'emplois de *maguer/magar* dans un sens plus voisin de 'mientras' que de 'aunque'⁹. On trouverait sans peine des exemples d'un parcours similaire, ou inverse, dans d'autres langues romanes (par exemple, les fr. *quand* ou *encore que*) et dans le latin CUM, par exemple.

Ainsi l'histoire de l'expression concessive, en latin et dans les langues romanes au moins, le confirme, on a pu —et chacun pourrait encore— «fabriquer de la concession» quasiment à son gré, avec presque n'importe quel

⁸ Voir REAL ACADEMIA ESPAÑOLA, *Esbozo de una nueva gramática de la lengua española*, Espasa-Calpe, Madrid, 1979, 6.° éd., § 3-22-8.

⁹ *Op. cit.*, pp. 71-72. Voir aussi RIVAROLA, *op. cit.*, p. 120.

matériau linguistique. Pas tout à fait bien sûr, pas avec n'importe quoi et pas n'importe comment. Il faut que soient remplies quelques conditions, que les éléments choisis et leur agencement satisfassent à quelques exigences, qu'on puisse y lire quelques propriétés, une peut-être seulement mais décisive. Il faut deux énoncés (dont l'un, on l'a dit, peut se voir réduit à un mot) et deux énoncés contradictoires. Le mouvement de pensée concessif consiste à poser l'un à côté de l'autre, l'un en face de l'autre, ces deux énoncés auxquels leur caractère contradictoire aurait dû interdire de comparaître ensemble. La structure concessive pose et, dans le même temps, lève cette contradiction, en dit l'inefficience. Tout repose sur un mécanisme d'implication. Rivarola définit la structure concessive comme une «relación conjuntiva entre dos frases, que es contraria a una relación implicativa presupuesta entre una de ellas y la negación de la otra»¹⁰. La dite relation implicative peut se fonder sur les faits, l'expérience, le monde phénoménal:

1) *Se veían muy bien los contornos aunque era de noche.* L'expérience nous apprend que c'est de jour, et non de nuit, que l'on voit bien, d'ordinaire.

Elle peut reposer sur un consensus plus ou moins général:

2) *Bien qu'il soit grand, il est intelligent.*

Il est en français une expression «grand, fort et bête» qui, sans doute, ne s'appuie pas sur les faits et, cependant, suffit à rendre parfaitement intelligible la phrase 2.

Je puis aussi, moi locuteur, fonder sur mon expérience strictement personnelle, ou sur ma fantaisie, une quelconque implication et réunir par le biais concessif les deux énoncés de mon choix:

3) *Salgo aunque no llueve.*

Cette phrase surprendra peut-être mon interlocuteur, il me jugera bizarre, se serait plutôt attendu à *salgo aunque llueve* ou à *salgo ya que no llueve*. Ma phrase est néanmoins parfaitement correcte, et intelligible. Je pourrai, si je le veux, dissiper tous les doutes en ajoutant: «a mí me encanta pasear cuando llueve», évoquer mon enfance bretonne ou plaisanter sur ma ressemblance avec les escargots. Rien ne m'oblige à ces précisions. Ma phrase *salgo aunque no llueve* se suffit à elle-même:

aunque pose la contradiction dans le temps même qu'il la réfute, qu'il la lève.

Une contradiction, une implication. C'est entendu. Mais lesquelles au juste?

Soit l'exemple suivant, tiré de la *Primera Crónica General* (2 vols., ed. R. Menéndez Pidal, Gredos, Madrid, 1977, chap. 524, t. I, p. 293):

¹⁰ Voir RIVAROLA, *op. cit.*, pp. 4-5. Voir, surtout, l'analyse de la relation contradictoire et de l'implication qui la sous-tend proposée par JEAN-CLAUDE CHEVALIER, MICHEL LAUNAY et MAURICE MOLHO dans «De la concession en espagnol (Le signifiant AUN / AUNQUE)», *L'information grammaticale*, n.° 18, juin 1983, pp. 3-8.

- 4) *Muchas cibdades de los franceses que yazien en frontera de la tierra del rey Bamba, maguer eran grandes et bien bastidas, quando oyron que el rey Bamba uiniera a la Gallia Gothica luego fueron desamparadas, (...)*

Il contient un énoncé A: «muchas cibdades (...) fueron desamparadas»
un énoncé B: «eran grandes et bien bastidas»

La relation entre A et B se définit en contradiction avec ce qui ordinairement se passe, avec ce qui, donc, est attendu. La relation «espérée», qui irait de soi ou qu'on poserait comme non contradictoire serait:

A «muchas cibdades fueron desamparadas»
B «non eran grandes nin bien bastidas»
(ou «eran pequeñas et mal bastidas»);

un *ca* ou un *porque* auraient pu réunir A et B. Si une ville est abandonnée, c'est qu'elle n'offre pas à ses habitants des murailles, une préparation et un espace suffisants pour leur permettre d'y soutenir un siège.

A *maguer* B s'inscrit en contradiction avec cette implication $A \rightarrow \bar{B}$, et la dément, la neutralise.

Mais, dira-t-on, l'implication est ici réciproque et j'aurais pu tout aussi bien écrire que la structure A *maguer* B présupposait l'implication, contradictoire, $B \rightarrow \bar{A}$ ¹¹. Puisque les villes étaient «grandes et bien bastidas», on pouvait s'attendre à ce que nul ne les abandonnât. Si elles étaient telles, personne n'aurait dû les désert. Comme l'ont fort justement écrit Chevalier, Launay, Molho¹², c'est confondre deux niveaux d'analyse, celui des phénomènes et de leur mise en relation, où effectivement il arrive souvent que la relation d'implication se lise dans les deux sens, et le niveau des déclarations, des dire, le niveau linguistique — seul en cause ici — où l'acte énonciatif A implique un acte énonciatif B contre lequel vient s'inscrire B. On en veut pour preuve l'exemple suivant, tiré du *Cantar de Mio Cid* (3 vols., éd. R. Menéndez Pidal, 4.^e éd., Espasa-Calpe, Madrid, 1969, t. III, p. 1.141, vv. 3.114-3.116):

- 5) *Venid acá seer conmigo, Campeador,
en aqueste escaño quem diestes vos en don;
maguer que algunos pesa, mejor sodes que nos.*

Énoncé A: «mejor sodes que nos»

Énoncé B: «a algunos pesa»

La présence de *maguer* établit:

— qu'il y a une contradiction entre le dire A et le dire B, et non entre des faits: la valeur respective du Cid et du roi ne saurait se mesurer à l'aune de la popularité du Cid. Ce serait absurde (ou pour le moins anachronique);

— que moi, locuteur, moi Alfonso VI (tel bien sûr que me constitue en locuteur le poète), je dis que vous, Cid, êtes meilleur que moi, en même temps que je dis que cela en chagrine certains;

— qu'on pourrait s'attendre à ce que mon dire A corresponde à un assentiment général, rejoigne un dire B («a ninguno non pesa», 'aucun ne s'en émeut', ou 'tous s'en réjouissent');

¹¹ Voir RIVAROLA, *op. cit.*, p. 15, n. 4.

¹² Voir CHEVALIER, LAUNAY, MOLHO, *op. cit.*, p. 4 et n. 3.

— que non, mon dire A ne s'inscrit pas dans un rapport harmonieux avec \bar{B} mais entretient un rapport conflictuel avec un dire B.

Que serait une implication du type $B \rightarrow \bar{A}$ entre les deux énoncés, entre les deux déclarations du roi? Ce serait imaginer que, puisque certains y trouvent à redire, moi, Alfonso VI, je pourrais ne pas dire que vous, Cid, êtes meilleur que moi, subordonner mon appréciation à l'assentiment d'autrui. Pareille soumission est impensable.

On aura garde, par conséquent, de se laisser abuser par les exemples — quand même ils seraient les plus nombreux — où l'implication peut se lire au niveau des phénomènes, où elle peut se lire dans les deux sens. Ce qui est constant dans toute phrase concessive, ce qui, linguistiquement, est pertinent, c'est une relation entre deux énoncés, deux déclarations A et B, telle que A est posé contre B, alors que A implique \bar{B} , alors qu'on attendrait donc une déclaration \bar{B} en face de A.

Pour que de deux propositions A et B je donne à comprendre que, A se posant face à B et dans sa suite, B n'a pas suffi à empêcher l'avènement de A ou ne suffirait pas à interdire son effectuation¹³, la simple juxtaposition de B suivi de A peut faire l'affaire. Il faut, pour qu'on s'en contente, que le caractère contradictoire de A et de B s'impose de lui-même. La phrase *Llueve, salgo* sera reçue comme porteuse d'un mouvement de pensée concessif. A l'inverse, si la contradiction repose tout entière sur la décision du locuteur, si aucun consensus ne la sous-tend, elle ne pourra se faire apprécier comme concessive que par le truchement d'un mot de liaison, conjonction ou locution, fortement «concessif» lui-même. Et *No llueve, salgo* n'aurait guère de chances d'être interprété comme implicitement concessif, tous s'accorderaient sans doute pour parler à son propos d'une relation de type causal. Que je dise *Salgo a pesar de que no llueve* et le tour est joué (le tour «concessif»).

Entre ces deux pôles, parataxe et mot interprétable par tous comme concessif — suffisant par lui-même à poser la contradiction en même temps qu'à la lever —, l'observation des diverses expressions recensées par les grammairiens et les lexicographes comme susceptibles de prendre une valeur concessive montre à l'œuvre un mécanisme de compensation entre contexte (c'est-à-dire à la fois contenu de A et de B, et situation linguistique et extralinguistique) et mot de relation. Des mots qu'on range sous l'étiquette de «concessifs», certains, on l'a dit, se voient attribuer bien d'autres capacités référentielles; d'autres suggèrent nécessairement l'idée de concession, même s'ils ne sont pas étymologiquement concessifs. Les chemins empruntés pour produire l'effet concessif sont multiples. Sans prétendre à l'exhaustivité et en sachant que derrière ces classifications simplificatrices se rangent des mots radicalement différents les uns des autres, et qui appellent, chacun, une étude particulière de ce qui est *dit* par le signifiant du mot, de ce qui en constitue le signifié, on peut dessiner à grands traits les plus usuels de ces chemins, ceux que, à diverses époques, divers systèmes linguistiques ont choisi d'emprunter¹⁴.

¹³ On n'entrera pas ici dans l'étude de l'alternance modale. Sur ce point voir les études, déjà citées, de Vallejo, Algeo, Rivarola, et surtout l'explication proposée par CHEVALIER, LAUNAY, MOLHO, *op. cit.*, p. 8.

¹⁴ Pour tous les mots espagnols cités on trouvera des exemples soit dans RIVAROLA, *op. cit.*, soit dans MANUEL SECO, *Diccionario de dudas de la lengua española*, Aguilar, Madrid, 1967. Pour les autres langues on s'est appuyé sur ce que proposaient les dictionnaires usuels.

I – Il peut y avoir déclaration explicite du caractère contradictoire de B par rapport à A

- soit parce que B pourrait faire obstacle à A: *no obstante que, no embar-gante que, sin embargo de que*;
- soit parce que B représente une disconvenance: *a pesar de que, mal que (le pese a alguien)*; fr. *malgré que*.

II – On peut poser B contre A en parcourant tout le champ des possibi-lités sous l'espèce desquelles peut se présenter B; il y a A quel que soit B, pour tout B: *como quier(a) que, cuanto quiera que, con todo que, por (...)* *que, por más que, diga lo que diga, sea como sea, etc.*; lat. QUAMVIS, QUAMQUAM, QUAMLIBET; fr. *quoique, combien (...)* *que, tout (...)* *que*.

III – Mais très souvent le moyen expressif retenu ne fait, à proprement parler, que souligner la coexistence de A et de B, ce qui, par contrecoup, attire l'attention sur le fait que cette coexistence ne va pas de soi, est problématique, conflictuelle:

- B accompagne A: *con* (+ infinitif);
- B est réuni à A: *aunque*¹⁵;
- B est comparé à A et présenté comme semblable (alors que les contenus de B et de A sont contradictoires): *así, como*; lat. UT; fr. *même* (+ adjectif);
- B est contemporain de A: *cuando*; lat. CUM; fr. *cependant que, alors que, quand, tout en* (+ gérondif);
- B est un donné antérieur à A (et donc impliqué par A; alors que, par leur contenu, A et B seront contradictoires): *puesto que, dado que, por-que, pues que*; fr. *étant donné que*;
- B est posé comme une hypothèse dont la réalisation (antérieure) n'em-pêcherait pas A (malgré son caractère contradictoire): *en caso que, si-quier(a), si*¹⁶; lat. SI et ses divers composés; fr. *si*;
- B est fortement asserté par une formule d'approbation, d'assentiment: *bien que, maguer*; lat. LICET, BENE HABET QUOD; fr. *certes, je veux bien que, j'admets que, bien que*; it. *benché, magari*.

Dans le cas envisagé en I les éléments relateurs suffisent à dire que B est contradictoire par rapport à A; ou bien le contenu de B et celui de A viennent le confirmer, de façon redondante, ou bien ces contenus, à eux seuls, ne permettraient pas à l'interlocuteur — ou à l'observateur du langa-ge — de déceler ce caractère contradictoire et l'élément de relation a joué un rôle décisif. Dès qu'on aborde le cas II ou les suivants, il n'en va plus toujours de même et le contexte (tant les contenus de A et de B que leur

¹⁵ Voir l'analyse du signifiant *aun* proposée par CHEVALIER, LAUNAY, MOLHO, *op. cit.*, p. 7.

¹⁶ Sur l'analyse du signifiant *si*, voir JEAN-CLAUDE CHEVALIER, MICHEL LAUNAY, MAURICE MOLHO, «Del morfema SI (Hipótesis y afirmación en español y en francés)», *Philologica Hispaniensi in honorem Manuel Alvar*, Gredos, Madrid, 1985, t. II, *Lingüística*, pp. 129-166.

La brève remarque de Corominas sur *siquiera*, citée au début du présent article, rejoint cette analyse.

entourage énonciatif) doit souvent peser de tout son poids pour que l'ensemble «A relateur B» soit interprétable en termes de concession. De ce mécanisme de compensation on peut produire quelques exemples.

L'emploi de *con* suivi de l'infinitif ne *dit* que la coexistence de deux procès. Il faut que le procès exprimé par l'infinitif offre avec le procès principal un caractère contradictoire pour que la coexistence apparaisse comme le dépassement de cette contradiction:

- 6) *Con ser Alvaro tan sagaz no evitó que le engañasen*
(ENGRAE, éd. cit., p. 440)

alors qu'ailleurs, si les procès A et B s'inscrivent dans une continuité logique, B pourra s'interpréter comme le moyen d'arriver à A:

- 7) *Hacia ganar al marqués 3 ó 4 mil duros al año con administrar tan fiel y celosamente sus bienes.*

(exemple de Valera, cité par J. Alcina Franch et J. M. Blecua, *Gramática española*, Ariel, Madrid, 4.^e éd., 1983, p. 997).

On ferait une remarque du même ordre, en face des deux emplois suivants de *puesto que*, emplois cette fois non contemporains l'un de l'autre:

- 8) *Puesto que dos veces le dijo don Quijote que prosiguiera su historia, ni alzaba la cabeza ni respondía.*

(exemple de Cervantes, cité par A. Bello et R. J. Cuervo, *Gramática de la lengua castellana*, Sopena Argentina, Buenos Aires, 8.^e éd., 1970, § 1268)

- 9) *Puesto que está usted en las mismas condiciones que yo, le voy a decir que soy muy desgraciado*

(exemple de Baroja, in ENGRAE, éd. cit., p. 551).

La contradiction des contenus A et B produit en 8 l'effet «concessif», la non-contradiction, en 9, l'effet «causal».

Ces mécanismes compensatoires entre mot et contexte peuvent jouer en synchronie (exemples 6 / 7). Ils ont des conséquences dans la diachronie (exemples 8 / 9). Des mots non «concessifs» par nature, par ce que *dit* le signifiant, sont comme contaminés par les contextes de type «A et B contradictoires» ($A \rightarrow \bar{B}$) dans lesquels ils comparaissent le plus souvent. Ils sont sentis par les locuteurs —et analysés à tort par le linguiste— comme proprement «concessifs». C'est le cas de *aunque*, ce fut celui de *maguer*. Du coup, quels que soient A et B, chaque fois que ces mots surviennent, on les interprète comme «concessifs» et on lira A et B comme nécessairement contradictoires (v. *supra* l'exemple 3: *Salgo aunque no llueve*). Lorsqu'il n'en va pas ainsi, qu'un mot ne se «spécialise» pas, on assiste souvent au figement d'une combinaison lexicale: un ou plusieurs mots sont appelés en renfort pour charger de «concession» le mot demeuré neutre. L'esp. *aun cuando*, le fr. *quand même* ou *quand bien même*, l'esp. *si bien*, le fr. *même si* se voient progressivement, au long du temps, préférés à *cuando*, *quand* ou *si* dans l'expression de la concession, et le mot simple quand il apparaît en contexte «concessif» produit un effet «littéraire», «recherché».

L'étrange est que, parfois, au cours de l'histoire, un mot change de spécification. *Puesto que*, *como quier(a) que*, on l'a dit, sont lus à date ancienne

comme exclusivement concessifs, puis n'apparaissent plus que dans des relations causales. Rien ne les destine plus à l'une des fonctions qu'à l'autre. Est-ce affaire de nouvelle répartition des tâches, de réorganisation à l'intérieur de cette partie du lexique? Et d'économie des moyens? Est-ce détournement individuel, jeu sur le mot, qui a rencontré l'approbation du plus grand nombre? C'est en tout cas la preuve, s'il en était besoin, que le signifiant permettait cette nouvelle lecture comme il avait permis la précédente.

* * *

Maguer n'est pas, par nature, un mot «concessif»; pas plus qu'il n'est un mot «désidératif». Son étymon grec, adjectif applicable d'abord aux dieux, puis aux hommes et, parfois, à des lieux, signifie, si l'on en croit les dictionnaires, 'bienheureux', 'aimé des dieux', 'qui plaît aux dieux', 'favorisé des dieux'. Ce μακάριος, dérivé d'un μακάρι de même sens, présente lui-même une étymologie obscure. Faut-il le rattacher à la racine indoeuropéenne *mag-/me-* ('grandeur') ou à *magh-* ('pouvoir')? Dans le second cas il serait en rapport avec le germ. *magan* qu'on donne pour ancêtre à l'esp. *amagar*; la note sur *maguer* produite par Cejador dans son édition du *Libro de Buen Amor*¹⁷ s'en trouverait éclairée d'un jour nouveau. Aucun spécialiste, semble-t-il, ne l'a proposé; des raisons philologiques fortes s'y opposent peut-être. Quoi qu'il en soit, l'origine de *maguer* le rend apte à produire de l'assertion forte; il entre dans la même série que les esp. *bien*, *bueno*, les fr. *bien*, *bon*. Comme eux il est un moyen de donner du poids à un argument en portant dessus un jugement positif¹⁸, de le souligner, de renforcer son assertion. Selon le point d'application de cette assertion, l'effet obtenu peut varier. S'il semble discutable que l'esp. *maguer* ait véritablement servi à l'expression «désidérative»¹⁹, le grec ancien μακάριε, le gr. moderne μακάρι, l'it. *magari* attestent la possibilité de cette utilisation «désidérative» de signifiants apparentés.

Supposons-la pour *maguer*. Si je dis: «*maguer* D!», c'est que D n'est pas (puisque'il est désiré); il est demandé à *maguer*, en assertant fortement un D non actuel, hypothétique, de *faire être* D.

Que maintenant je dise: «A *maguer* B»; j'asserte A; étant donné que A → B̄, on attend B̄; il faut asserter B contre ce qu'on attend, *faire être* B malgré l'implication contraire (non point faire se produire le phénomène dont parle B mais faire exister la déclaration, le dire B).

¹⁷ Voir ARCIPRESTE DE HITA, *Libro de Buen Amor*, ed. J. Cejador y Frauca, 2 vols., Espasa-Calpe, Clás. Cast., Madrid, 1967, 10.^e éd., n. 1.034 et 122.

¹⁸ Voir l'analyse de *Eh bien* dans OSWALD DUCROT, *Les mots du discours*, Les Editions de Minuit, Paris, 1980, chap. 5, pp. 161-191. Cf. aussi la remarque de ALCINA FRANCH et BLECUA, *op. cit.*, p. 1.132 & 8.4.2.2, à propos de *si bien*: «El contraste se convierte en verdadera concesión en concurrencia con *aunque* cuando *si* va reforzado por *bien* que *da certeza a la conjetura* [c'est nous qui soulignons]».

¹⁹ Le seul exemple produit, celui du *Libro de Buen Amor*, str. 1.034, n'est pas entièrement convaincant. RIVAROLA en propose une autre lecture (*op. cit.*, & 2.1.2, p. 73). Même en acceptant la ponctuation retenue par Corominas, on peut lire *maguera* comme «concessif»; l'expression serait elliptique et répondrait au «¿Por qué non pedides...» par un «*maguera* (lo pidiese)».

Soit les exemples suivants:

- 10) (...) *nunqua el rey Bamba nin los suyos los pudieron alcançar, maguer que eran buenos cosseros*;
Primera Crónica General, éd. cit., t. I, p. 293, chap. 524.
- 11) *E el omne entendido deve sienpre sospechar en su asmamiento e non creer a ninguno, maguer verdadero sea e de buena fama, salvo de cosa que le semeje verdat*.
El libro de Calila e Digna, éd. J. E. Keller y R. White Lincker, C.S.I.C., Madrid, 1967, p. 8, 1. 197.

Dans l'une et l'autre phrases, il faut, pour que l'effet concessif soit obtenu, faire être, en l'assertant fortement, la déclaration B («eran buenos cosseros» / «verdadero sea...»); cette déclaration B doit, en effet, survenir alors qu'on s'attendrait à ce que les poursuivants, puisqu'ils échouèrent, fussent de piètres coureurs, que l'homme en qui on ne doit pas croire soit un fourbe.

Que maintenant je me prononce sur la réalisation effective du phénomène (ils couraient bien) ou que je m'en abstienne et ne l'envisage que comme une hypothèse, un cas de figure possible (il se peut qu'il soit sincère), cela, *maguer* y est indifférent et c'est l'alternance de l'indicatif et du subjonctif en B qui se chargera de le faire entendre.

L'italien utilise les compétences de *magari* à d'autres fins. Entre l'interjection désidérative (qu'on traduirait, par exemple, par «¡ya quisiera yo!») et la conjonction introduisant une proposition D dont on espère la réalisation, la différence n'est que d'un tour elliptique où le contexte dira sur quoi porte le souhait à un tour explicite où le contenu du souhait est déclaré par D. L'effet concessif paraît semblable à celui de *maguer*. Il s'y ajoute un emploi, très fréquent, pour exprimer la probabilité («peut-être», «probablement»):

- 12) *Voi volete tenermi lí prigionera e poi magari farmi bruciare dall'incendio o rodere dai topi*.
 I. Calvino, *Il visconte dimezzato*, Einaudi, Torino, 8.^e éd., 1980, p. 57.

Ici encore il s'agit, parmi les possibles («voi volete...»), de *faire être*, de poser en l'assertant fortement, l'énoncé «farmi bruciari (...) dai topi».

Enfin *magari* est donné comme un équivalent possible de *anche, persino* ('même'):

- 13) *Faceva crocchio con loro, magari giocava, ma in casa non ne portava mai*.
 C. Pavese, *Feria d'agosto*, Oscar Mondadori, 1974, p. 62.

On retrouve ici un cas analogue à celui de *aun / aunque*. Il s'agit, comme pour l'effet concessif, de poser un dire, la proposition p («giocava») contre une proposition \bar{p} («non giocava») qui aurait été attendue; de cela *magari*, comme *aun*, est capable.

Une question demeure, comme bien souvent quand on s'occupe de diachronie. *Magari*, par exemple, est demeuré fort vivant en italien. *Maguer* est tombé, tôt, en désuétude. On remarquera que la vitalité de *magari* s'accompagne d'une capacité à entrer dans plusieurs syntaxes, à produire divers effets. Il n'en a apparemment rien été pour *maguer*, ou presque. En outre le locuteur italien peut associer *magari* à deux autres relateurs *ma* et *macché*: certes ceux-ci, étymologiquement, n'ont rien de commun avec *magari*, mais ils peuvent entrer dans un même paradigme formel et parlent tous trois d'une relation de type contradictoire. *Maguer*, là encore, paraît beaucoup plus isolé. *Aunque*, dont il semble qu'il ait été le véritable remplaçant de *mager*, offre un cas plus voisin de celui de *magari*: il est, pour tout locuteur, analysable en *aun* + *que* et, avec *aun*, on peut produire des effets expressifs divers. Chevalier, Launay, Molho ont montré que *aun*, à son tour, était lisible (*a* + *un*), la question n'étant pas celle de l'étymologie savante, mais celle de ce que le locuteur peut lire dans le mot, des relations paradigmatiques qu'il peut établir —ou qui sont établies dans la langue— (*aunar*). Le signifiant de *maguer* est pour nous opaque. L'était-il déjà trop pour les locuteurs du 14^e s.? Ce n'est assurément pas une condition nécessaire ni suffisante pour expliquer qu'on lui ait préféré *aunque*: on pourrait opposer trop de contre-exemples. Il faut sans doute laisser sa part au hasard dans l'histoire des mots comme dans celle des hommes. Il n'est pas impossible cependant que cela ait contribué à sa relégation.